

BUDGET

Des finances stables malgré un contexte difficile

Située aux portes du Vercors, la Ville de Sassenage est partie prenante de la dynamique de l'agglomération grenobloise de par ses nombreux équipements publics, ses associations et son cadre de vie idéal. Ces dernières années ont cependant été marquées par l'inflation galopante mêlée à la baisse des dotations de l'État. Élaborer un budget peut s'apparenter à un numéro d'équilibriste quand bien même celui-ci est maîtrisé d'une main de fer.

Il est important de rappeler que le budget de la Ville est voté pour une année civile, avec comme règle d'or, celle de l'équilibre réel. Celle-ci veut que les recettes et les dépenses de la collectivité soient équilibrées, ne présentant pas de déficit. Le budget est divisé en deux grandes sections : le fonctionnement et l'investissement.

BUDGET 2024

25 844 024 €

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de la collectivité englobent différentes charges : les salaires du personnel, les achats de fournitures, les dépenses pour l'énergie, l'eau, l'électricité, le chauffage... **soit une enveloppe de 19 842 398 €**. Ces dernières années, l'inflation et la baisse des dotations de l'État ont mis une pression supplémentaire sur le budget de fonctionnement de la Ville. Les salaires et les charges de personnel représentent environ 60 % des dépenses en raison de l'augmentation des salaires, revus par l'État, visant à garantir une rémunération juste pour les agents publics. Bien que nécessaire, cela appuie davantage sur les finances de la commune.

Parallèlement, les frais d'électricité ont connu une hausse significative, passant du simple au double soit **près de 500 000 € par an**. Cette augmentation s'explique par la majoration des tarifs de l'énergie.

Face à ces défis, la politique de gestion budgétaire de la Ville de Sassenage est rigoureuse et proactive. La mutualisation et l'optimisation des services municipaux sont essentielles pour réduire les coûts de fonctionnement tout en veillant à préserver la qualité des services rendus.

PLUS DE 2 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS NOUVEAUX

Les quatre grands axes de 2024-2026 représentent près de 50 % du budget total des dépenses d'investissement, soit **2 792 159 € sur un total de 6 001 626 €**. Sassenage affiche ainsi une volonté ferme de dynamiser le développement de la ville et de répondre aux besoins évolutifs des Sassenageois.

Lors des vœux à la population en janvier dernier, le Maire Michel Vendra a annoncé les principaux axes d'investissement pour 2024-2026.

ENVIRONNEMENT

La transition écologique demeure au cœur des préoccupations de la Ville de Sassenage. Avec **1 256 472 €** alloués à des projets environnementaux comme le plan de rénovation des fenêtres et des toitures de certains bâtiments communaux, notamment scolaires.

CADRE DE VIE

614 275 € seront investis pour entretenir et embellir les espaces publics, développer les infrastructures et préserver le patrimoine naturel et architectural de la Ville.

SERVICES AUX SASSENAGEOIS

558 432 € serviront à maintenir la qualité de vie en modernisant les équipements municipaux, en améliorant l'accessibilité aux services publics, et en soutenant les initiatives sociales et culturelles.

SÉCURITÉ

362 981 € permettront de garantir la tranquillité des Sassenageois en renforçant les dispositifs de sécurité tels que l'augmentation des effectifs de la police municipale et des caméras de protection...

UNE VISION PLURIANNUELLE

Sassenage utilise un outil de programmation et de pilotage financier : **le Plan Pluriannuel d'Investissement**. Il permet à la collectivité de se projeter et d'ajuster au plus près de ses besoins en investissement, d'anticiper notamment les projets, les évolutions et aussi de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Les grands axes des investissements étant une priorité pour la Ville, ceux-ci sont reconduits et échelonnés sur plusieurs années.

▶ INVESTISSEMENT

ENVIRONNEMENT
1 256 472 €



SÉCURITÉ
362 981 €



CADRE DE VIE
614 275 €



SERVICES
558 432 €



IMPÔTS
0 % AUGMENTATION



SUBVENTIONS
728 000 €



▶ FONCTIONNEMENT

SALAIRES ET CHARGES
10 935 358 €





IMPÔTS : PAS D'AUGMENTATION

La Ville de Sassenage a une conscience aiguë des difficultés auxquelles font face les Sassenageois, en particulier en ce qui concerne l'inflation avec la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Confrontée à ces mêmes difficultés, Sassenage est constante dans son engagement en maintenant le gel des impôts locaux, et ce depuis 2005.

Alors aucune crainte pour les taxes foncières, elles n'augmentent pas !

La Ville de Sassenage s'efforce de soulager la charge fiscale des Sassenageois, préservant ainsi leur pouvoir d'achat dans un contexte où chaque euro compte. La Ville a fait le choix d'absorber au maximum la hausse des coûts des matières premières de la restauration scolaire afin de ne pas impacter le portefeuille des familles. Avec le CCAS, Sassenage accompagne également les plus précaires par le biais de différentes aides sociales comme la distribution alimentaire.



LA CULTURE PROMUE

Consciente de son importance, **Sassenage a mis en place une série d'initiatives visant à soutenir et à promouvoir la culture au sein de la ville.** Une des pierres angulaires de cet engagement culturel est la gratuité de la Médiathèque l'Ellipse pour tous les Sassenageois, qui propose une multitude de documents : collection de livres, de journaux, de partitions, de DVD, de films, de musiques...

La Ville place également la culture au centre de l'éducation des enfants en offrant des spectacles aux élèves de la commune au Théâtre en Rond avec des représentations artistiques soigneusement sélectionnées. En plus de ces actions, Sassenage propose des tarifs préférentiels pour les Sassenageois en ce qui concerne la piscine municipale, et plus largement la pratique sportive.



DES EFFECTIFS EN HAUSSE

En raison de la forte demande formulée par les Sassenageois et avec l'accord de la protection maternelle infantile, **la Ville de Sassenage a augmenté le nombre de places dans les centres de loisirs pour les maternels**, passant de 48 à 56 désormais.

La sécurité des Sassenageois reste également une priorité pour la municipalité. C'est pourquoi **la Ville a décidé d'augmenter les effectifs de la police municipale.** Cette mesure vise à renforcer la présence sur le terrain, assurant ainsi une surveillance accrue et une réactivité optimale face aux préoccupations sécuritaires des Sassenageois.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
 Sportives : 90 400 €
 Socioculturelles : 81 344 €
 Scolaires : 28 550 €
 Autres : 7 706 €

SUBVENTIONS AU CCAS
 520 000 €

UN SOUTIEN INDÉFACTIBLE

En plus du gel des impôts, la Ville de Sassenage poursuit son **soutien aux associations et aux écoles, avec un montant total de 208 000 €**, ainsi qu'au CCAS en renouvelant à l'identique le montant des subventions allouées.

Alors que de nombreuses collectivités font face à des ajustements budgétaires sur ces aspects, **Sassenage maintient son aide financière et apporte également un soutien intégral aux différents coûts annexes**, notamment techniques, logistiques et communicationnels. Prêt de matériel, installation technique, besoin de communication... les agents communaux sont mobilisés au quotidien pour soutenir les acteurs locaux.



TROIS QUESTIONS À...

Daniel D'Olivier Quintas

Adjoint délégué aux finances et à la prévention

Comment avez-vous abordé la préparation de ce budget ?

Notre volonté politique est de porter des projets qui ont un véritable intérêt pour les Sassenageois. L'aire de camping-car favorisera la venue de touristes chez nos commerçants et donc l'essor économique du territoire ; le pumptrack offrira un nouvel espace sportif pour les petits, les jeunes et les plus grands ; la maison de santé nous tient particulièrement à cœur au vu des évolutions sociétales de ces dernières années...

Maintenant, il est vrai que le contexte actuel est particulièrement difficile. L'inflation impacte toutes les dépenses : eau, électricité, gaz, denrées alimentaires... Ça se répercute forcément sur nos dépenses de fonctionnement. Nous n'avons en plus que très peu de soutien de la part de l'État. Nos marges de manœuvres sont

assez faibles.

Notre but consiste donc à concrétiser cette vision politique en objectifs opérationnels réalistes au regard des finances à disposition.

Comment faites-vous pour dégager des marges financières ?

Nous partons du principe que nous ne voulons pas augmenter les impôts des Sassenageois. La base de notre budget est donc constante d'une année sur l'autre. Dans le même esprit, la masse salariale représente près de 60 % de nos dépenses de fonctionnement. Nous considérons que c'est un point incontournable pour garantir un service public de qualité.

Aussi nous menons une politique de gestion rigoureuse. Le regroupement de services dans un seul bâtiment, au 4 rue Pierre de Coubertin, permet de faire des économies en matière d'énergie ; la mutualisation de logiciels et l'optimisation des organisations sont de réels enjeux de fonctionnement pour faire des économies d'échelle.

Nous appliquons cette logique de manière constante pour être le plus économe possible dans tous les

domaines et ainsi dégager des marges de manœuvre.

Faites-vous appel à des ressources extérieures comme les emprunts ou les subventions ?

Grâce à la renégociation du prêt Dexia nous allons payer moins d'intérêts dès cette année. De la même manière d'autres prêts se termineront d'ici 2025 et 2026 ce qui dégagera de nouvelles ressources financières pour la commune.

Sur la partie subventions nous y faisons régulièrement appel. Cette année nous allons fortement investir pour la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux. Cela améliorera notre impact environnemental global et nous permettra de solliciter le fonds vert, un dispositif de l'Etat qui vient soutenir la transition écologique des territoires.

Toutes ces actions menées ont de véritables conséquences. Elles nous permettent de préserver nos capacités d'autofinancement et de maintenir notre investissement à deux millions d'euros constants chaque année.

DES GRANDS PROJETS

Résolument tournée vers l'avenir, la Ville de Sassenage annonce avec enthousiasme des projets structurants qui contribueront à améliorer la qualité de vie des Sassenageois.

La future maison de santé, qui prendra ses quartiers rue François Gérin, se profile comme un véritable levier pour renforcer l'accès aux soins et faciliter le parcours de santé des Sassenageois. Elle rassemblera plusieurs professionnels de la santé sous un même toit.

Une piste de pumptrack verra également le jour prochainement, de quoi régaler tous les aficionados de glisse, petits et grands.



LA MAISON DE SANTÉ